

> Le traitement des déchets ménagers et assimilés

LES VOLUMES D'ORDURES MÉNAGÈRES TRAITÉES PAR LE SYPP

On constate une certaine stagnation des tonnages d'ordures ménagères résiduelles produits sur le territoire du SYPP entre 2016 et 2017.

Il convient de noter des situations différentes entre les collectivités membres du SYPP. Pour exemple la Communauté de Communes Baronnies en Drôme Provençale voit ses tonnages d'ordures ménagères résiduelles augmenter de plus de 11% entre 2016 et 2017, alors que la Communauté de Communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche enregistre une baisse de près de 3% sur la même période.

Structures	2016	2017	Évolution 2016-2017	Ratio en kg/hab 2017
Montélimar Agglomération	18 660	18 811	+ 0,8%	290,01
Drôme Sud Provence	11 132	11 066	- 0,6%	260,29
Enclave des Papes-Pays de Grignan	6 661	6 537	- 1,9%	277,33
Rhône aux Gorges de l'Ardèche	5 732	5 592	- 2,4%	285,15
Ardèche Rhône Coiron	3 322	3 419	+ 2,9%	295,33
Dieulefit-Bourdeaux	2 200	2 216	+ 0,7%	229,90
Baronnies en Drôme Provençale	265	295	+ 11,32%	302,56
Total SYPP	47 972	48 231	+ 0,54%	279,20

ÉVOLUTION DES TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Cette augmentation peut s'expliquer par l'augmentation du nombre d'habitants sur le territoire du SYPP entre 2015 et 2017 :

- 169 331 habitants soit 282 kg/an/habitant en 2015
- 171 190 habitants soit 280 kg/an/habitant en 2016
- 172 750 habitants soit 279 kg/an/habitant en 2017

Dès lors, on peut en déduire que la quantité d'ordures ménagères produite par habitant a légèrement diminué en 2017 sur le territoire du SYPP.

> Détails du budget par prestation

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	
Frais de fonctionnement	401 880,93 €
Amiante, composteurs, signalétique	48 207,83 €
Gestion quai Valréas	99 896,64 €
Péréquation des coûts de transport	75 057,61 €
Traitement OM et encombrants	5 770 597,04 €
Bas de quais déchèteries	2 337 210,95 €
Transport et traitement du tri	832 651,94 €



DÉPENSES INVESTISSEMENT	
Etudes	401 880,93 €
Matériel informatique/mobilier	48 207,83 €
Remboursement dette en capital	99 896,64 €



RECETTES FONCTIONNEMENT	
Participation à l'habitant	587 350,00 €
Vente composteurs	11 237,60 €
Recettes diverses	11 968,34 €
Péréquation des coûts de transport	67 156,17 €
Recette EPCI + rachats	9 002 169,71 €



RECETTES INVESTISSEMENT	
FCTVA	20 216,61 €
Amortissements	10 164,66 €
Excédent de fonctionnement Capitalisé 1068	86 170,22 €
Solde de la section d'investissement reporté	91 579,40 €



Les NEWS

> Le Plan-Verre se renforce et s'intensifie!!!

Après l'étude approfondie par chaque collectivité de l'ensemble de ses Points d'Apport Volontaire Verre, (emplacement et optimisation), des actions correctives ont été menées, des PAV déplacés et de nouveaux mis en place. La communication s'intensifie à présent pour sensibiliser les administrés au tri du verre. Le Sypp créé un outil de communication: le magnet reprenant les règles du tri du verre. Posé sur le frigo, impossible de se tromper ou d'oublier!!!



> La simplification des consignes de tri: vaste challenge

L'intensification du tri des déchets est un enjeu régional, national et mondial! C'est pourquoi le Sypp, comme beaucoup d'autres syndicats, répond à l'appel à projet de l'éco-organisme CITEO afin d'être soutenu dans sa démarche éco-responsable.

Un seul but: au 1^{er} janvier 2019, et dans les mois qui suivront, être en mesure de mettre dans les poubelles jaunes TOUS les emballages (plastiques jusque-là non recyclables: pot de yaourt, barquette de jambon, de salades, pot de crème fraîche...)

Cette entreprise de taille va permettre sur notre territoire, une réduction significative des ordures ménagères, et donc de l'enfouissement.

Avec le soutien de CITEO, cette entreprise se traduira dès la fin d'année 2018, par l'accueil de nouveaux Ambassadeurs de

Tri sur les collectivités du territoire du SYPP, qui informeront, échangeront avec les administrés sur cette extension des consignes.

Une campagne de communication visuelle claire sera mise en place pour un démarrage en janvier 2019, selon chaque collectivité.

L'extension des consignes de tri est l'affaire de tous, et pour le SYPP une préoccupation majeure. Tous les moyens seront donc mis en œuvre pour faire de ce challenge une réussite, grâce à l'engagement de toutes les collectivités.

> Collectes de Polystyrène

Le SYPP, en partenariat avec ValorSol, entreprise de recyclage de matériaux de chantiers, a mis en place depuis le 1^{er} Avril 2017 sur 18 déchèteries de son territoire, une collecte de polystyrène blanc.

(Bourg-Saint-Andéol, Bourdeaux, Dieulefit, Donzère, Grignan, Le Teil, Alba-la-Romaine, Malataverne, Saint Paul Trois Châteaux, Suze-La-Rousse, Valaurie, Valréas, Viviers, Montboucher-sur-Jabron et Saulce-sur-Rhône, les Léonards, les Président, La Laupie.)



Au vu des 2154m³ collectées en 8 mois, soit plus de 14 Tonnes, il est plus que jamais primordial de déposer ses déchets de polystyrène dans l'une de ces déchèteries.

> Bennes ÉCO-MOBILIER

Depuis le 1^{er} Janvier 2017, Éco-Mobilier est présent sur les déchèteries de :

- Bourg-Saint-Andéol
- Dieulefit
- Les Léonards (Montélimar Nord)

8 nouvelles déchèteries ont été équipées de bennes Éco-Mobilier en octobre 2017 :

- Le Teil
- Alba-La-Romaine
- Les Présidents (Montélimar Sud)
- Saulce-sur-Rhône
- Valréas
- Valaurie
- Saint-Paul-Trois-Châteaux
- Suze-La-Rousse

> Cette collecte a permis de détourner des Encombrants, plus de 693 Tonnes de déchets en 2017.

écomobilier

COLLECTER · TRIER · RECYCLER

Vous pouvez y déposer :

MEUBLES DE SALON, SÉJOUR, SALLE À MANGER
armoire, étagère, lingère, repose-pieds, table, façade

MEUBLES D'APPOINT
porte manteau, table basse, plateau de table...

MEUBLES DE CHAMBRES À COUCHER
armoire, coffre, coiffeuse, dressing, étagère, lit, meuble de rangement...

MEUBLES DE CUISINE
buffet, vaisselier, cache-lumière, desserte, étagère, façade, meuble de cuisine, meuble évier...

MEUBLES DE BUREAU
armoire de bureau, bibliothèque, bloc de classement, bureau, caisson de rangement, étagère...

MEUBLES DE SALLE DE BAIN
armoire murale, bloc miroir, caisson, étagère, meuble haut et bas, siège de bain, transat de bain...

MEUBLES DE JARDIN
bar de jardin, guéridon de jardin, table-basse, valisette de camping...

LITERIE
cadre à lattes, matelas, sommier à lattes, sommier

SIÈGES
banc, banquette, canapé, chaise, fauteuil, pouf...

écomobilier



Distribution gratuite de compost

22 Septembre 2018

sur les déchèteries de Montboucher-sur-Jabron, Bourg-Saint-Andéol, Valréas, Cruas, Suze-La-Rousse et Saint-Paul-Trois-Châteaux.

Quantité de 500 Litres par foyer. Amener pelles et contenants. Pas d'inscription préalable nécessaire.

Vente de composteurs bois

Depuis 2015, et tout au long de l'année, le SYPP commercialise des composteurs bois destinés aux particuliers, au prix de 20€ (chèque à l'ordre du Trésor Public).

Bon de commande sur le site web : www.sypp.fr
> rubrique Actualités.



> Suite à la mise en place de composteurs dans les écoles de Montélimar (les Grèzes, Chabrilan, Margerie, la Gondole, Grangeneuve, Pracomtal, Joliot Curie, Sarda, le Bouquet et l'école des Allées), notre Ambassadrice du Tri poursuit sa démarche en passant dans chacune des écoles pour constater l'avancement du compost, conseiller, écouter et expliquer les bienfaits de cette démarche.

Dans les déchèteries de La Laupie, des Présidents et des Léonards (Montélimar Sud et Nord), de Saulce-sur-Rhône et de Saint-Paul-Trois-Châteaux, le recyclage des lampes se fait remarquer!

Afin de faciliter la collecte des lampes en déchèterie et de mieux sensibiliser les usagers à leur recyclage, Recylum a équipé les déchèteries de La Laupie, les Présidents et les Léonards d'abris pour stocker les bacs de recyclage pour les lampes à économie d'énergie et les tubes « néons ». Visibles de loin et attractifs grâce à leur habillage vert, ils ont également une visée pédagogique puisqu'ils délivrent des informations sur les bons gestes et les enjeux du recyclage des sources lumineuses. Cela devrait faire progresser les performances de collecte du Syndicat des Portes de Provence qui avait déjà fait équiper 4 déchèteries du territoire en 2016.



L'agenda du SYPP



Mercredi 23 Mai 2018 MONTELMAR Nature

Comme toujours, le SYPP tiendra son stand, en partenariat avec Montélimar Agglomération, lors de cette grande manifestation montilienne sur les Allées Provençales. Cette année « Tous au verre ! » des animations, bricolages et astuces recyclage autour du verre, qui se recycle à l'infini, et que l'on retrouve trop souvent encore dans les ordures ménagères.

Samedi 26 Mai 2018 Le Teil - Place Garibaldi

Intervention de notre Ambassadrice du Tri sur le compost, suite à l'installation d'un composteur sur cette place.

Jeudi 31 Mai 2018 Taulignan

La Traversée de la Drôme à Vélo

Mardi 5 Juin 2018 Visan

Animation scolaire sur le Tri Sélectif



Collectes gratuites d'amiante

Samedi 9 Juin
Déchèterie de Saint-Paul-Trois-Châteaux

Samedi 15 Septembre
Déchèterie de Valaurie

Samedi 20 Octobre
Déchèterie de Cruas

Pour ces dépôts (15 plaques ou équivalent gravats maxi par foyer), une inscription préalable est obligatoire. Vous trouverez un dossier à remplir et à retourner au SYPP par voie postale ou par mail (contact@sypp.fr) sur www.sypp.fr > rubrique Actualités.



SYPP mag' n°11

À notre rencontre, à votre rencontre



« ILS NE SAVAIENT PAS QUE C'ÉTAIT IMPOSSIBLE, ALORS ILS L'ONT FAIT. » MARK TWAIN

WWW.SYPP.FR

L'Édito du Président

Au terme de ce premier trimestre, j'ai le plaisir de vous faire découvrir un nouveau numéro de notre SYPPMAG, le journal interne du Syndicat des Portes de Provence, qui vous tient informé de nos projets et réalisations, de la vie du SYPP et de son implication auprès des 7 collectivités qui forment son territoire.

Ce numéro du SYPPMAG vous présentera les données clés de l'année 2017, et vous rappellera l'implication de notre syndicat auprès des administrés.

Vous pourrez y trouver les tonnages réalisés, la répartition des déchets en déchèteries, ainsi que les objectifs de l'année 2018, déjà mis en place.

Nous vous dévoilons aussi dans cette édition, nos outils humains et matériels, afin de faire de la relance du Plan Verre sur l'ensemble des collectivités de notre territoire, une priorité, une évidence de tri et un geste naturel pour tous les administrés.

Nous vous parlerons aussi de l'extension des consignes de tri et de l'appel à projet de l'éco-organisme CITEO, auquel nous répondons bien entendu, afin de réussir ce « challenge » avec

toutes les collectivités.

En effet, contexte légal et réglementaire, incitent le SYPP à s'intégrer pleinement dans la démarche d'optimisation du traitement des déchets. L'extension des consignes de tri, la mise en œuvre d'un centre de valorisation des ordures ménagères et la collecte des biodéchets sont autant de dossiers étudiés aujourd'hui.

Ce contexte si particulier implique plus que jamais la nécessité de renforcer notre coopération et nos actions communes comme ce fut le cas en 2017 avec la signature d'un contrat unique pour le recyclage des emballages et le déploiement du plan verre.

Enfin vous pourrez prendre connaissance des actualités du SYPP et des dates à retenir.

Je vous laisse découvrir ce Syppmag, que nous souhaitons à l'image de notre syndicat, transparent, avec une bonne gestion et plein de projets!

Bonne lecture.

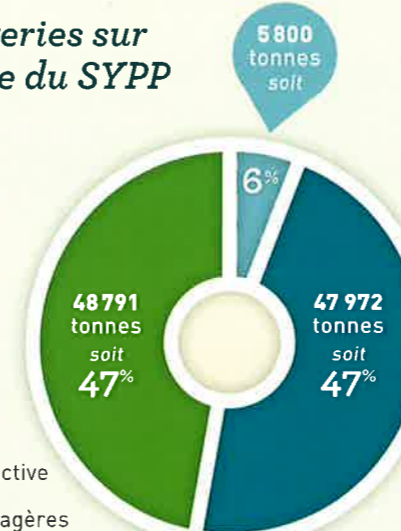
Jean-Frédéric FABERT
Président du SYPP

Dossier : Rapport Annuel 2017

Les déchèteries sur le territoire du SYPP

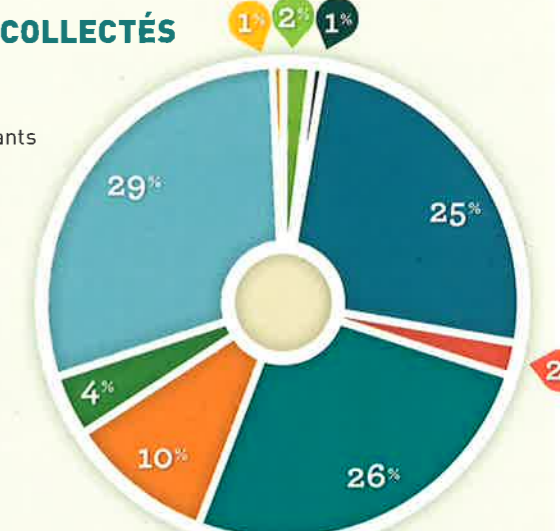
DÉCHETS TRAITÉS EN 2017

- Déchèteries
- Collecte Sélective
- Ordures ménagères



DÉCHETS COLLECTÉS EN 2017

- Encombrants
- Cartons
- Végétaux
- Bois
- Ferrailles
- Gravats
- Mobilier
- DEEE
- Autres



En 2017, 51 227 tonnes de déchets ont été collectés sur les 18 déchèteries dont le SYPP assure la gestion des bas de quais, soit une augmentation de 4,99% par rapport à 2016. L'année 2017 reste donc dans la continuité de l'année 2016 qui avait connu une augmentation de 7% des tonnages.

Cette augmentation peut s'expliquer par la mise en place de la filière Eco-Mobilier avec près de 70 tonnes collectées sur les déchèteries et par l'évolution des tonnages gravats (9%), ferrailles (5%), déchets verts (2%) et cartons (2%).

Le taux de recyclage sur l'année 2017 reste stable par rapport à l'année précédente. (59% d'enfouissement contre 49% de recyclage).

Évolution du ratio de déchets collectés en déchèteries en kg/habitant

Année	2014	2015	2016	2017
Ratio	245	267	284	297